

## **Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal N° 6/14 Installation du Wifi au Château**

---

Au Conseil Communal d'Aubonne,

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission nommée en séance du 25 mars 2014 était composée de MM. Philippe Cretegny, Dominique Favre, Sébastien Hirschi, Gottfried Roth et du soussigné rapporteur. Il a été fait appel à un suppléant pour cause d'absence d'un des membres de la commission.

La commission a tenu une séance au cours de laquelle elle a entendu le Municipal responsable Monsieur Jean-Christophe de Mestral ainsi que Monsieur Hubert de Mestral en charge des aspects techniques du dossier. La commission transmet ses remerciements pour leur disponibilité et les réponses fondées qu'elle a reçues.

### **1 Préambule**

Historiquement, les écoles se sont chargées de concevoir et d'installer leur propre réseau internet/wifi souvent, avec des moyens limités. Le résultat a produit un fonctionnement marginal et une couverture limitée du réseau internet. Une professionnalisation de l'infrastructure informatique à l'intérieur des bâtiments scolaires fait partie des desiderata de la Direction des Ecoles et des enseignants depuis 2006.

En 2013, la commune a pris en charge la restructuration et l'exploitation du réseau informatique des écoles avec l'assistance du CTIP (Centre technique pour l'informatique pédagogique) pour la gestion et le support des utilisateurs. Avec l'aide de la SEFA, un modèle d'architecture réseau a été élaboré. Ce réseau, basé sur une infrastructure fibre optique développé par la SEFA au cours des quinze dernières années, offre aux écoles des capacités de débit mieux adaptées à leurs besoins. Cette solution a reçu l'approbation de la DGEO (Direction Générale de l'Ecole Obligatoire).

Le projet d'installer un réseau Wifi au Château fait suite au projet déjà mis en place au Collège du Chêne durant l'été 2013. Le but étant un accès Internet transparent pour tous les utilisateurs de l'établissement.

### **2 Considérations**

#### **2.1 Accès internet et sécurité**

Concrètement, l'accès internet via le wifi installé au Château sera disponible pour les enseignants ainsi que les élèves dans toute l'enceinte du site, mais uniquement via des supports informatiques de l'école. En aucun cas, excepté une demande auprès du CTIP, un appareil externe ne pourra se connecter au wifi. (Exemple : Un Smartphone ou un ordinateur privé). Cette connexion au wifi sera gérée via le CTIP qui y contrôle l'accès et filtre les diverses demandes d'accès à internet. Afin d'accroître la sécurité et la protection des élèves, les sites internet sensibles (exemple : réseaux sociaux) seront éliminés de la connexion wifi de l'établissement scolaire.

En ce qui concerne les ondes wifi, un rapport de la DGE (Direction Générale des Ecoles), consulté par la commission, démontre que ces dernières n'apportent aucun élément néfaste à son utilisateur, notamment en illustrant le fait que le niveau de nuisance est plus faible que les ondes générées par un simple téléphone mobile.

Pour conclure, le Collège du Chêne qui a instauré les mêmes exigences et les même accès à internet l'été dernier, n'a rapporté aucune réclamation sur ces différents points.

### **3 Bornes et couverture wifi**

Les bornes wifi AP 121 et AP 330 qui seraient installées dans l'enceinte du Château émettraient à la fréquence 2.4 GHz et 5 GHz selon leurs emplacements et leurs utilités. En effet, une fréquence en 2.4 GHz permet une meilleure couverture du réseau dans l'enceinte du Château car sa fréquence forte permet de passer les murs épais du bâtiment. La commission comprend et approuve donc l'emplacement de plusieurs bornes wifi en 2.4 GHz et 5 GHz réparties dans les salles afin de bénéficier d'une couverture réseaux de qualité pour ses utilisateurs.

#### **3.1 Fibre Optique**

La connexion en Fibre Optique (FO) reliera l'usine électrique de la SEFA aux deux établissements scolaires d'Aubonne (Collège du Chêne et Château) ainsi que l'Annexe. Cette solution a été choisie car la Fibre Optique améliore la vitesse de transfert de données sans que celle-ci ne soit affectée par la distance entre les deux extrémités de la fibre.

#### **3.2 Evolution future**

Toutes les infrastructures informatiques utilisées dans la conception d'un wifi au Château ont été pensées avec les dernières technologies actuellement disponible sur le marché dans le but de garantir une pérennité maximale au vu des évolutions technologiques futures.

### **4 Analyse du financement par la Commission des finances**

Le rapport de la Commission des finances est annexé.

## 5 Conclusion

En reconnaissant le besoin pour l'établissement scolaire du Château d'une installation wifi orientée vers l'avenir, avec un accès internet sécurisé, pouvant garantir une pérennité maximale de l'infrastructure informatique, et en ayant entendu Monsieur Jean-Christophe de Mestral ainsi que le responsable technique Monsieur Hubert de Mestral ; la commission unanime propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- vu le préavis N° 6/14 relatif à l'installation du Wifi au Château
- ouï le rapport de la Commission ad hoc chargé d'étudier cet objet
- ouï le rapport de la Commission des finances
- attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

de voter le décret suivant :

### LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

1. autorise la Municipalité à procéder aux travaux tels que présentés et à signer les contrats de maintenance nécessaires au bon fonctionnement des projets
2. autorise la Municipalité à entreprendre toutes les démarches utiles à cet effet
3. accorde à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 74'000.-- pour l'installation du Wifi au Château
4. autorise la Municipalité à amortir cet investissement par un prélèvement au fonds de réserve « Parc info, central tél. et site Aubonne.ch ».

Aubonne, le 15 avril 2014

Le rapporteur

Romain Perrenoud